

PASS THELLE BUS

Le réseau s'agrandit dès le 16 juillet

PAYS DE THELLE Le Pass Thelle Bus étend ses zones de desserte afin de s'adapter aux besoins exprimés par les habitants du territoire. Il va proposer de nouveaux services à partir du 16 juillet.

Le Pass Thelle Bus, service de transport à la demande (TAD) sur réservation uniquement, de la communauté de communes de la Thelloise, a quinze ans et a bien grandi depuis sa création en 2003. « On a su faire évoluer le service au fil des ans, en fonction des destinations attendues par les usagers. Au début le Pass Thelle Bus ne desservait que les marchés, puis peu à peu il s'est étendu vers d'autres centres d'intérêts. On continuera à faire des adaptations en fonction des besoins », indique Pierre Desliens, vice-président en charge du transport à la demande. Et d'ajouter « Ce mode de transport convivial rend bien service pour les déplacements du quotidien ou occasionnels car il s'adresse aussi bien aux gens qui travaillent qu'aux personnes âgées qui n'ont plus de moyens de locomotion pour faire leurs courses, se rendre chez le médecin... Les passagers sont transportés à bord de l'un des trois bus de 24 places ou des trois bus de 8 à 9 places de la société Cabaro ». C'est donc pour améliorer encore la mobilité des habitants de la communauté de communes de la Thelloise, qui depuis le 1^{er} janvier 2017 comprend 41 communes, que le Pass Thelle Bus va proposer à compter du 16 juillet prochain un maillage complet de son territoire du Nord au Sud, et de nouveaux services. Six nouvelles communes vont donc être desservies et de nouvelles zones de desserte vont toucher davantage de centres d'intérêts : les gares et les centres-bourgs. Tout cela, sans augmentation de prix.

4 GARES DESSERVIES

« Trois nouvelles gares vont être desservies en plus de celle de Saint-Sulpice et Chambly : celles de Chantilly, de Laboissière-en-Thelle et de Cires-lès-Mello, du lundi au samedi de 6h à 9h et de 18h à 20h. Le bus vient vous chercher à l'arrêt de votre commune », explique Pierre

Pass Oise Mobilité

Pour circuler avec le Pass Thelle bus vous devez posséder le Pass Oise Mobilité et charger au minimum un titre de transport. Il s'agit d'une carte délivrée gratuitement par la centrale de réservation www.oise-mobilité.fr ou au 0 970 150 150. Le tarif unitaire est de 2,90€; l'aller-retour : 4,90 €; Carnet de 10 tickets : 18,50€; Abonnement mensuel : 56 €. Le transport à la demande se fait uniquement sur réservation auprès de Oise Mobilité, du lundi au samedi de 8h à 17h 30 (voir tel ci-dessus). Vous avez la possibilité de réserver ou d'annuler jusqu'à 1h avant votre déplacement. Chaque véhicule est accessible aux personnes à mobilité réduite et peut accueillir des voyageurs en fauteuil roulant.



Chambly pass thelle bus

Desliens. Les usagers pourront également profiter du service « Centres- Bourgs » avec une prise en charge à votre domicile du lundi au vendredi ou samedi de 8h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 18h 30.

6 CENTRES-BOURGS AU CHOIX

Par ailleurs l'ancienne ligne fixe N°1 (Nord) qui allait de Sainte-Geneviève à Beauvais a été supprimée. Celui qui souhaite se rendre à Beauvais devra réserver un transport à la demande afin de se rendre zone commerciale d'Allonne, Beauvais centre-ville, clinique du Parc, Hôpital et cathédrale. Le transport à la demande est également possible pour se rendre à Noailles, Neuilly-en-Thelle, Chambly (piscine Aquathelle, centre-ville, ZA des Portes de l'Oise et ZA des Pointes) et Méru.

Par ailleurs, la ligne permanente (Sud) à des horaires définis dessert sur réservation du lundi au samedi les communes de Sainte-Geneviève, Fayel-Cauvigny, Uilly-Saint-Georges, Ercuis, Neuilly-en-Thelle (centre et zone industrielle), Fresnoy-en-Thelle et Chambly. Il suffit d'attendre le Pass Thelle Bus à l'arrêt matérialisé de votre commune.

« Le Pass Thelle Bus transporte plus de 30 000 passagers par an. L'acheminement à la gare de Chambly en particuliers est très demandé, car on dessert pratiquement un train sur deux, et le samedi, la desserte au niveau de la ZAC des Portes de l'Oise a également du succès », poursuit le vice-président. « Le fait que le service du TAD évolue a d'ailleurs permis le recrutement de deux chauffeurs de plus ».

Quant au coût du marché annuel du transport à la demande, il est de 760 000 € pour la communauté de communes. « Nous avons une subvention de 40% du déficit par le Syndicat départemental des transports, soit environ 300 000 euros » Pierre Desliens rappelle également que les bus sont géolocalisés.

« Cela permet à Cabaro d'avoir un historique de leurs trajets. Tout est enregistré, la vitesse, les écarts... Cela permet de vérifier les dires des passagers lorsqu'ils disent que le bus n'est pas passé, etc. »

Le transport à la demande a donc de beaux jours devant lui sur le territoire.

Sandrine Raffin

Laboissière

Une fête des fleurs diversifiée

Pour sa deuxième édition, la fête des fleurs avait mis les petits plats dans les grands. Profusion de stands tous plus variés les uns que les autres avec des artisans et producteurs venus présenter leurs produits du terroir, des artistes exposant leurs créations, des animations pour les petits et les grands, des animaux, et, bien sûr, des végétaux pour embellir les jardins ou se lancer dans la production de légumes et fruits. De nombreux visiteurs ont pu profiter d'un stand restauration particulièrement bien garni, sous l'œil vigilant des épouvantails qui avaient repris du service.



Outre les fleurs, la fête des fleurs avait réuni des producteurs venus présenter leurs produits du terroir.

« Ils se sont dit oui ! »



NOAILLES

Ce samedi 16 juin, Maxime Garnier Boudier, né à Noailles il y a 27 ans, a épousé Ludvine Legrand originaire, elle, du pays de Bray. La conjonction des deux régions particulièrement harmonieuse, et tous nos vœux de bonheur les accompagnent.